Chapitre 2 : géométrie (Rappels).

I - Premiers objets géométriques.

1. Le point.

Définition : un point est l'intersection de deux lignes. C'est le plus petit élément en géométrie.

Notation: un point se note par une lettre majuscule.

Exemple:

Le point A.

2. La droite.

<u>Définition</u>: une droite est une ligne rectiligne infinie.

Notation: une droite se note par deux lettres majuscules (correspondant à deux points de la droite) ou par une lettre minuscule entre parenthèses.

Exemples:



La droite (AB) ou (BA) passant par les points A et B. La droite (d).

Remarque: une droite est illimitée des deux côtés, on ne peut en tracer qu'une partie. Elle ne se mesure pas.

3. La demi-droite.

<u>Définition</u>: une demi-droite est une portion de droite limitée d'un seul côté par un point appelé son origine et illimitée de l'autre côté.

Notation: une demi-droite se note par deux lettres majuscules, avec un crochet pour l'origine et une parenthèse pour l'autre extrémité.

Exemple:



La demi-droite [AB) d'origine A et d'extrémité B.

Remarque : une demi-droite est illimitée d'un côté, on ne peut en tracer qu'une partie. Elle ne se mesure pas.

4. Le segment.

<u>Définition</u>: un segment est une portion de droite limitée des deux côtés par deux points appelés extrémités du segment.

Notation : un segment se note par deux lettres majuscules (correspondant aux extrémités du segment) entre crochets.

Exemple:



Le segment [AB] ou [BA]. Les points A et B sont les extrémités du segment.

Remarque : un segment est limité des deux côtés par ses extrémités, on peut donc mesurer sa longueur. La longueur du segment [AB] se note AB. Elle est aussi appelée la distance entre les points A et B.

5. Points alignés.

<u>Définition</u> : trois points (ou plus) sont alignés s'ils sont sur une même droite.

Exemples: \bullet $A \in (AB)$; $B \in (AB)$; $M \in (AB)$.

• Les points A, B et M sont alignés.

• $N \notin (AB)$.

• Les points A, B et N ne sont pas alignés.



II - Position relative de deux droites.

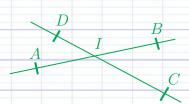
1. Droites sécantes.

Définitions: • Deux droites sont sécantes si elles se rencontrent en un point.

• Le **point d'intersection** de deux droites sécantes est le point de rencontre de ces deux droites.

Exemples : • Les droites (AB) et (CD) sont sécantes : elles se rencontrent en le point I.

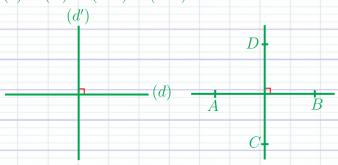
ullet I est le point d'intersection des deux droites.



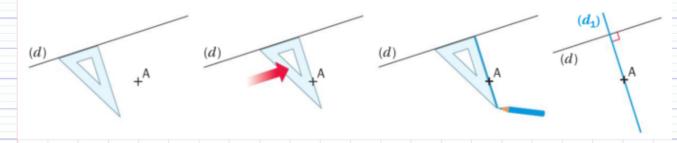
2. Droites perpendiculaires.

<u>Définition</u>: deux droites sont **perpendiculaires** si elles se coupent en formant un angle droit.

Exemples : on note $(d) \perp (d')$ et $(AB) \perp (CD)$.



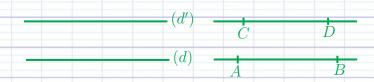
Méthode: Construire la perpendiculaire à une droite passant par un point.



3. Droites parallèles.

<u>Définition</u>: deux droites sont **parallèles** si elles ne sont pas sécantes.

Exemples: on note (d)//(d') et (AB)//(CD).



Méthode: Construire la droite parallèle à une droite passant par un point.

